



VIVRE ENSEMBLE, AU CŒUR DU PROJET DE PINSAGUEL

Maraîchage
et aquaponie

> P. 4

BUDGET :
une vision
d'ensemble

> P. 7

Bords d'Ariège,
un nouveau
visage

> P. 15

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019

1. Intercommunalité et mutualisations

- › Modification des statuts du Muretain Agglo
- › Modalités de restitution de la compétence « restauration »
- › Modalités de restitution de la compétence « ATSEM »
- › Adhésion au groupement de commande gaz
- › Adhésion au groupement de commande téléphonie et internet
- › Adhésion au groupement de commande ramassage des déchets verts
- › Validation du montant définitif de l'attribution de compensation 2018

2. Ressources humaines

- › Mise en place du RIFSEEP
- › Création d'un poste au titre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »
- › Modification de la quotité horaire d'un poste à temps non complet
- › Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrèments

3. Foncier, travaux

- › Acte notarié pour l'acquisition d'une voie au 90-94, rue d'Andorre
- › Acte notarié pour l'acquisition de voies et espaces publics rue Théodore-Monod et pl. de la Fraternité

4. Administration générale

- › Prise en charge des opérations d'éradication des frelons
- › Modification des tarifs de location de la salle des fêtes
- › Modalités de remboursement des ouvrages perdus lors de prêts de la médiathèque
- › Délégations du conseil municipal au maire
- › Indemnité du trésorier

5. Budget

- › Vote du compte administratif 2018
- › Vote du compte de gestion 2018
- › Vote des taux d'imposition 2019
- › Affectation du résultat
- › Vote du budget primitif 2019

6. Conventions

- › Convention de partenariat avec le conseil départemental de la Haute-Garonne pour le projet « Château des Confluences »
- › Convention pour renouvellement de l'adhésion à l'épicerie sociale et solidaire « Vert Soleil »
- › Convention d'autorisation d'occupation du domaine public par une guinguette estivale à la Muscadelle

2 >

Les conseils municipaux sont publics.
Les délibérations consultables en mairie ou sur :
www.mairie-pinsaguel.com

| PLAN LOCAL D'URBANISME |

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PLU

Le PLU va être présenté aux Pinsaguelois. C'est le moment de prendre connaissance du projet et donner votre avis.

Faisant suite à plusieurs étapes de communication (réunions publiques, exposition dans le hall de la mairie, documents sur le site internet, articles dans le bulletin municipal), l'enquête publique pour la révision du Plan local d'urbanisme se déroulera du 25 mars au 27 avril 2019.

Le dossier de projet de PLU sera disponible sur le site internet de la mairie, sur un poste informatique à la médiathèque et en format papier à l'accueil de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra émettre ses observations et propositions :

- › sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- › par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse : Mairie de Pinsaguel, 1, rue du Ruisseau 31120 Pinsaguel ;
- › par courrier électronique : plu-pinsaguel@mail.registre-numerique.fr
- › sur le registre dématérialisé de l'enquête accessible sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/plu-pinsaguel>

M. Sébastien Albinet, commissaire-enquêteur, recevra le public à la mairie aux jours et heures suivants :

- 25 mars, de 9 h à 12 h
- 9 avril, de 14 h à 17 h
- 19 avril, de 15 h à 18 h
- 27 avril, de 9 h à 12 h

À l'expiration du délai de l'enquête, le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire son rapport. Le conseil municipal délibérera alors sur la révision du PLU.



**« IL NE PEUT Y
AVOIR DE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE
SANS UN RAPPORT
EXIGEANT À
LA VÉRITÉ. »**

LE MOT DU MAIRE

À chaque printemps, le numéro de *Confluence* est consacré à la présentation du budget voté pour l'année en cours car nous considérons qu'une information très précise vous est due sur cet acte majeur de la vie municipale puisque c'est par ce vote que sont rendues possibles toutes les actions que connaît notre village au cours de l'année. Le budget de 2019 a cependant la particularité d'être le dernier de ce mandat. Il nous conduit donc à porter un regard rétrospectif sur un peu plus de dix ans d'action municipale.

Si ce regard rétrospectif sur les dix dernières années doit nous permettre de dégager le sens et la cohérence de l'action qui a été conduite, il doit aussi être le garant de la transparence et de la qualité de l'information qui vous est fournie car il ne peut y avoir de débat démocratique digne de ce nom sans que ceux qui en ont la charge s'imposent un rapport exigeant à la vérité.

Aussi, plus que jamais, avons-nous veillé à ce que tous les chiffres et informations qui vous sont fournis proviennent de données votées et vérifiées.

L'époque fourmille d'exemples de fausses informations qui, en falsifiant les données des débats, s'avèrent lourdes de conséquences. Nous souhaitons, au travers des informations que nous mettons à votre disposition, agir pour mettre notre commune à l'abri de ce risque.

Si ce numéro s'est plus particulièrement donné cet objectif, son contenu pourra apparaître à certains éloigné de leurs préoccupations quotidiennes, un peu austère, inutilement nourri de trop de chiffres et d'explications techniques.

C'est qu'aussi, en vous donnant ces informations, nous remplissons un autre devoir : vous dire et vous expliquer à quoi servent les impôts que nous percevons dans la commune. J'ai toujours défendu l'idée que l'impôt est justifié parce qu'il crée de la richesse publique, parce qu'il permet de financer des dépenses qui profitent à tous. Ce numéro de *Confluence* s'efforce, certes de façon synthétique, de répondre à ce besoin d'information : l'impôt se justifie quand on sait à quoi il sert.

Nous restons très attentifs à vos préoccupations quotidiennes mais nous pensons aussi que le respect qui vous est dû passe par les explications que nous vous devons pour vous permettre de juger notre action.

C'est pour cela que nous avons toujours veillé à ce que l'information municipale et le débat qu'elle doit nourrir ne consistent pas à vous flatter avec des contrevérités ou à vous inquiéter avec de fausses peurs.

Nous continuerons à rester vigilants sur ces fondements de la qualité des relations humaines, du respect et de la démocratie dans notre village.

Jean-Louis COLL, maire de Pinsaguel

Journal d'information municipal
édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 05 61 76 29 88.
Fax : 05 61 72 19 26.
contact@mairie-pinsaguel.com
www.mairie-pinsaguel.com

Tiré en 1400 exemplaires.

- Directeur de la publication :
Jean-Louis Coll.
- Crédits photos :
Manon Mory – Mairie de Pinsaguel,
hors pages 5 (W. Raux / B. Guénolé),
16-17 (associations).
- Conception, réalisation :
In extenso, Canens (31).
05 61 90 29 15.
- Imprimeur : Exaprint,
Montpellier (34).

L'édition du bulletin municipal de
Pinsaguel respecte les normes
pour l'environnement.

UNE FERME MARAÎCHÈRE EN AQUAPONIE BIENTÔT À PINSAGUEL

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE DERNIER, LES ÉLUS ONT VOTÉ À L'UNANIMITÉ LA VALIDATION DU BAIL CONCÉDANT UNE ZONE DE 3,8 HECTARES AUX ABORDS DE LA MUSCADELLE POUR LA CRÉATION D'UNE FERME MARAÎCHÈRE EN AQUAPONIE.



Écologique et innovante, l'aquaponie associe deux méthodes de production : la pisciculture et la production maraîchère dans un écosystème construit en circuit fermé utilisant des cycles bactériens naturels pour transformer les déchets des poissons en nutriments pour les plantes.

RENCONTRE AVEC WILLIAM RAUX ET BENOÎT GUÉNOLÉ, LES ARTISANS DE CE PROJET

4 >

- **Pouvez-vous nous dire un peu plus en détail ce que vous allez produire ?**

Nous allons élever des truites qui seront disponibles en portions de mars à mai et en filets fumés en décembre pour les fêtes de fin d'année. Des carpes Koï seront élevées pour l'ornement et vendues au début du printemps. Nous allons également produire une vingtaine de fruits et de légumes de saison avec une production variée : salade, épinard, courge, tomate, courgette, fraise, etc. Nous allons planter un verger avec plusieurs variétés qui produira des fruits à partir de la quatrième ou cinquième année.

- **Votre ferme repose sur une technique appelée aquaponie : qu'est-ce que c'est ?**

L'aquaponie est l'association d'un élevage de poissons et d'une culture maraîchère. Le

but est de valoriser les déjections des poissons en engrais organique pour les plantes. L'aquaponie fonctionne en circuit fermé. L'eau issue de l'élevage des poissons est filtrée par des micro-organismes puis envoyée vers les bacs de culture végétale. Les plantes vont absorber les nutriments fournis par les poissons et vont filtrer l'eau. L'eau ainsi nettoyée est réutilisée dans les bacs de poissons. Il n'y a aucun rejet dans l'environnement et la consommation d'eau par rapport à une pisciculture conventionnelle est réduite de plus de 95 %. C'est donc une méthode de production très écologique. De plus, la présence des poissons et des plantes dans un même système interdit l'usage d'engrais chimiques et de pesticides, ce qui garantit une production d'aliments sains.



William Raux (à gauche) et Benoît Guénolé (à droite).

En plus de notre circuit en aquaponie, nous allons produire en plein champ et planter un verger.

• **Votre production sera-t-elle biologique ?**

La production en aquaponie, poissons et plantes, n'est pas labellisable en AB (agriculture biologique). Cependant, de par son concept, l'aquaponie est une méthode de production écologique : recyclage de l'eau et réduction de la consommation d'eau, pas de rejets, donc pas de pollution de l'environnement, pas d'utilisation de produits chimiques ni d'engrais de synthèse.

Pour l'élevage de truites, nous allons acheter des bébés truites issus d'un élevage bio (les truites ne sont pas sélectionnées) et les nourrir avec un aliment bio. Malgré tout, les truites ne sont pas labellisables AB car elles sont élevées en circuit fermé. La production issue du maraîchage en pleine terre et du verger sera labellisée Bio. Au-delà du label Bio, nous souhaitons partager avec les consommateurs notre mode de production et être le plus transparents possible sur notre façon de travailler.

• **Les Pinsaguelois pourront-ils acheter vos produits sur place en vente directe ?**

Notre but est de vendre toute notre production en circuit court et en vente directe. Il y aura au moins deux créneaux de vente à la ferme par semaine et nous serons présents sur le marché du dimanche. Et cela pour vendre nos produits mais également

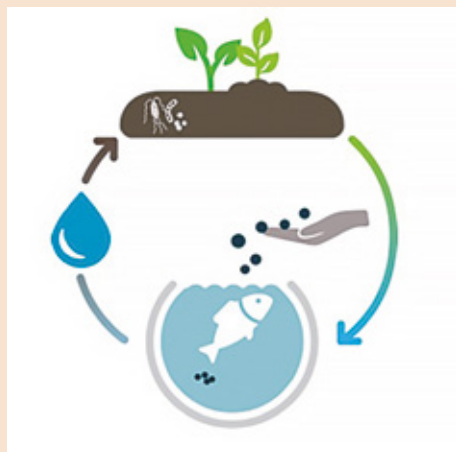
pour pouvoir échanger avec les consommateurs et écouter leurs suggestions. Des visites de la ferme seront également organisées afin que ceux qui sont intéressés puissent voir comment nous produisons.

fermaquaponique.com
fermaquaponique@gmail.com

< 5

LE JARDIN AQUAPONIQUE, C'EST QUOI ?

Le mot aquaponie est la fusion d'aquaculture (élevage d'animaux aquatiques) et d'hydroponie (culture de plantes par de l'eau enrichie en matières minérales). Dans ce système, la culture reçoit l'eau provenant des bassins où sont élevés les poissons. Des bactéries transforment l'ammoniaque contenu dans les déjections des poissons en nutriments directement assimilables par les végétaux. L'eau purifiée retourne ensuite dans les bassins.



LA MÉDIATHÈQUE SE MET AU VERT !

« LES ÊTRES HUMAINS SONT AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. ILS ONT DROIT À UNE VIE Saine ET PRODUCTIVE EN HARMONIE AVEC LA NATURE » (ACCORDS DU SOMMET DE LA TERRE, RIO, 1992).

C'est dans cette optique que depuis deux ans, les bibliothécaires de la médiathèque Salou Casais proposent aux usagers une série d'animations autour du bien-être, de la santé et du développement durable. Deux ateliers Nutrition animés par une naturopathe : « Le petit-déjeuner idéal » et « Un goûter équilibré et gourmand » ont déjà eu lieu. Le but de ces ateliers était de faire connaître l'impact de l'abus de sucre sur

la santé. Dans le cadre d'une exposition dédiée aux épices, en fin d'année, un autre atelier vous révélera tous leurs bienfaits.

Qui dit santé dit exercice physique ! C'est dans l'environnement protégé de la réserve naturelle que la médiathèque a permis à ses usagers de s'initier au Bungy Pump, une variante de la marche nordique qui a enchanté ses participants.

DANS CETTE CONTINUITÉ, VOICI CE QUI EST PRÉVU CETTE ANNÉE

› Exposition « Jardinons au naturel », 12 – 23 mars

En partenariat avec le CPIE Terres Toulousaines, à la médiathèque. Sensibilisation à l'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement. Une approche qui permettra de découvrir des astuces naturelles à appliquer dans son jardin. Le samedi 23 mars, une balade guidée a eu lieu au sein de la commune, à la découverte des plantes urbaines. Ce fût aussi l'occasion de redécouvrir certains lieux historiques de Pinsaguel. La balade s'est terminée à la médiathèque où un stand, animé par le CPIE, a complété les informations.

› Exposition sur les oiseaux : « Plumes et Cie », 28 mai – 31 juillet

En partenariat avec la RNR et la Médiathèque départementale, à la médiathèque. Spectaculaire et sonore, cette exposition transformera votre médiathèque en canopée magique. Le vernissage aura lieu le vendredi 7 juin et sera suivi d'une conférence. Des clichés d'oiseaux de la réserve naturelle, pris par un Pinsaguelois, M. Alain Dutter, accompagneront ces animations. Le samedi 8 juin, une promenade dans la réserve

naturelle, avec un éco garde, vous emmènera à la découverte des oiseaux et de leur territoire.

Le développement durable, c'est aussi le vivre-ensemble. Et c'est en mars 2018 que la première animation participative de la médiathèque a été créée : une grainothèque pour le partage de semences. Basée sur le mode du troc, chacun peut y déposer des graines, de préférence non issues du commerce, et en prendre selon ses besoins avec un large choix de fleurs, légumes, plantes et autres herbes aromatiques. Toujours dans la démarche de limiter notre impact sur l'environnement, la médiathèque a organisé l'an passé un atelier de fabrication de savon par la technique de saponification à froid, à base de plantes locales, respectueux de la peau et de la planète. Dans cette même optique, savez-vous que vos bibliothécaires nettoient les livres avec un produit « fait maison » et des lingettes lavables ? C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un atelier participatif sur le thème du « Ménage au naturel ». Vous fabriquez vos produits ménagers et souhaitez partager votre expérience et vos recettes ? Alors faites-vous connaître auprès de Christine ou Francine à la médiathèque afin d'organiser la mise en œuvre de ce projet.



« LA TURBINE », lieu d'information du Muretain Agglo sur les économies d'énergie, la rénovation de l'habitat et le développement durable. Le Muretain Agglo a mis en place un Espace Info Énergie à « La Turbine » à Muret (22, rue de la Louge, 05 34 46 61 00) pour informer les habitants au travers de conseils gratuits et de qualité sur les rénovations de l'habitat, les énergies renouvelables, les aides financières existantes pour des travaux, le développement durable...

Au-delà de l'accueil, ce lieu organise des ateliers thématiques tous les mois (« les mardis de la Turbine ») : une heure d'échange avec un spécialiste pour devenir acteur de la transition énergétique.

Les prochains rendez-vous (le mardi à 19h) :

- › 16 avril : Zéro déchet, comment moins produire ?
- › 14 mai : Le confort sans la clim c'est possible
- › 18 juin : Biodiversité, comment abriter les amis de nos jardins ?
- › 24 septembre : Mobilité, face à l'enjeu climatique, les solutions pour se déplacer
- › 22 octobre : Choisir sa VMC
- › 19 novembre : Transition écologique, quelle place pour le citoyen ?
- › 10 décembre : Le télétravail, un progrès et un droit

BUDGET 2019



« UNE VISION D'ENSEMBLE »

BUDGET 2008-2019 : AVEC L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA PLACE DE LA MAIRIE AU PREMIER SEMESTRE DE 2019, UNE GRANDE PHASE DE L'ACTION MUNICIPALE SE TERMINE : PENDANT DEUX MANDATS, LA RÉNOVATION DU CŒUR DE VILLAGE A ORIENTÉ UNE PART IMPORTANTE DES CHOIX D'INVESTISSEMENT MUNICIPAUX.



Peu de jours après l'élection municipale de mars 2008, l'État, au travers de la Direction Départementale de l'Équipement, nous a informés qu'il avait décidé de transférer la RN 20 (donc la rue d'Andorre) à la commune, ce qui signifiait que nous en devenions propriétaires avec la possibilité d'y faire librement des travaux de modernisation que nous souhaitions, mais que ces travaux seraient à la charge des finances municipales. Cette donnée nouvelle pour notre commune fut reçue à la fois comme une opportunité et comme une contrainte. Elle a orienté la priorité de nos choix budgétaires au profit de la voirie car nous n'avions pas le droit de laisser se dégrader davantage l'artère autour de laquelle s'est construit notre village et qui en véhicule l'image.

Si ces travaux ont été réalisés grâce aux appuis apportés par le Muretain Agglo auquel la compétence voirie a été transférée, ils ont en totalité

été payés par le budget de la commune de Pinsaguel soit à partir de son autofinancement, soit à partir des subventions qu'elle a su mobiliser. Sans compter le coût de la place de la Mairie qui n'est pas encore achevée, ils représentent aujourd'hui un total de dépenses d'investissements de 3,2 millions d'euros dont le poids net pour le budget municipal est de 1,996 million d'euros. Lorsqu'à l'été 2019 ces travaux seront terminés, leur montant total sera supérieur à 5 millions d'euros. Ce travail touche à sa fin et chacun peut, en se souvenant du passé, mesurer le chemin parcouru et la cohérence de la démarche qui a permis de parvenir à ce résultat.

INVESTIR POUR LE BIEN PUBLIC

Depuis le pont sur la Garonne jusqu'aux écoles, ces travaux ont profondément modifié et modernisé la perception de notre village : traversée sécurisée de la Garonne, mise

« CHACUN PEUT MESURER LE CHEMIN PARCOURU ET LA COHÉRENCE DE LA DÉMARCHE. »

aux normes de sécurité et d'accessibilité des trottoirs, élimination du stationnement dans la rue pour le reporter sur des espaces adjacents, réaménagement de la place de la Mairie en créant une vraie centralité municipale ont fait oublier le « village rue » encombré de véhicules qui prévalait encore au début des années 2000. Pour des raisons liées au bon fonctionnement du village mais aussi au respect des équilibres budgétaires, ces travaux ont dû être étalés dans le temps ; s'ils ont

pu correctement être menés à leur terme, c'est d'une part parce que dès le début l'équipe municipale en avait la vision d'ensemble qui lui a permis d'en préparer les différents enchaînements, d'autre part parce qu'elle a su garder le cap sans plier face aux nombreuses difficultés rencontrées. Si la voirie a été prioritaire, elle ne l'a pas été au détriment du reste : l'amélioration régulière des écoles et des équipements scolaires, des infrastructures sportives, la rénovation de la

salle des fêtes et de la médiathèque, la création de la maison de la vie locale qui contribuent également à faire de Pinsaguel un village vivant sont autant d'exemples qui le prouvent. Cet objectif de rénovation et de revitalisation du cœur du village étant atteint, il faudra, à partir du budget 2020, dégager pour les 15 ans à venir de nouvelles orientations globales qui tout en améliorant le présent continueront de préparer l'avenir de Pinsaguel.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS (travaux, bâtiments, équipements, etc.) AUTRES QUE ROUTIERS RÉALISÉS DEPUIS 2008

Un total de 8,6 millions d'euros HT a été investi en plus de ceux concernant la voirie, pour lesquels ont été mobilisés 3,3 millions d'euros de subventions.

Cela représente un taux de subventions de 39 % : ce qui signifie que lorsque 100 euros de travaux sont réalisés dans la commune, ils ne coûtent que 61 euros à son budget.

EXEMPLES DES RÉALISATIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES DE CES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Rénovation de la mairie et création de la Maison de la vie locale	851 400 €
Médiathèque et salle des fêtes	747 200 €
Groupe scolaire (écoles et restaurant scolaire)	898 300 € + 168 800 € prévus en 2019
Rénovation de la Muscadelle	85 000 € + 48 000 € prévus en 2019
Stade de foot	43 000 € + 35 000 € prévus en 2019
Tennis	33 000 € + 32 000 € prévus en 2019
City-stade	78 000 €

BUDGET 2019

ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS COLL, MAIRE DE PINSAGUEL



« UN ENDETTEMENT PAR HABITANT INFÉRIEUR À CE QU'IL ÉTAIT EN 2008. »

« AVOIR UNE VISION PRÉVISIONNELLE DE NOS CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT SANS ALOURDIR LA FISCALITÉ. »

• **Le budget 2019 qui vient d'être voté est le dernier qui sera exécuté au cours de ce mandat. Quelles sont ces principales caractéristiques ?**

Le vote du budget est chaque année l'acte majeur de l'action municipale : il est le cœur et le résumé de son action, il lui en donne les moyens et permet d'en comprendre le sens. Les indicateurs qui en ressortent en cette dernière année de mandat sont un motif de grande satisfaction : un endettement par habitant inférieur à ce qu'il était en 2008 lorsque j'ai été élu maire, un volume d'investissements et de subventions 30 % supérieur à ce qu'il fut dans la décennie précédente et des charges de fonctionnement strictement maîtrisées alors que les services que nous avons fournis aux habitants ont progressé. Au-delà des quelques chiffres qui illustrent ce propos dans le bulletin municipal, l'intégralité du budget est naturellement consultable en mairie et sur le site internet de la commune pour ceux qui veulent en prendre une connaissance détaillée.

• **Comment expliquez-vous ces résultats ?**

Dès mon arrivée, j'ai commandé un audit pour avoir un état des lieux précis des finances municipales avec une vision à moyen terme ; j'ai pu ainsi dès le début du mandat prévoir nos capacités d'investissement sans alourdir la fiscalité. Cette vision a servi de cadre à notre action car si l'on ne cadre pas son action dès le départ on s'expose rapidement à des risques de mauvaise gestion. Le volume d'investissements que nous nous sommes donné pour objectif supposait que nous ayons une bonne capacité d'autofinancement,

c'est-à-dire de ressources propres. Cela veut dire que nous devons nous imposer des règles très rigoureuses de gestion aussi bien pour l'élaboration de nos budgets que pour leur exécution. De plus, nous sommes parvenus à mobiliser un volume important de subventions auprès de l'État, de la Région ou du Conseil Départemental. Ainsi, nous avons pu augmenter nos capacités d'investissement.

• **Qu'entendez-vous par exécution budgétaire rigoureuse ?**

Contrôle strict des dépenses et maîtrise du fonctionnement. Les chiffres sont là : une augmentation des dépenses de fonctionnement sur 10 ans de 1,64 % alors que le taux de l'inflation est supérieur à 1 % par an. Un principe quasi intangible : une dépense non prévue au budget prévisionnel n'est pas prise en compte, sauf situation exceptionnelle justifiée. Pour maîtriser les dépenses d'investissement, nous avons mis en place des programmes prévisionnels d'investissement pluriannuels permettant de prévoir et d'encadrer les dépenses sur plusieurs années.

• **N'y a-t-il pas d'autres raisons ?**

Effectivement, les programmes d'économies d'énergie que nous avons réalisés (électricité, chauffage, isolations...) y ont contribué tout comme les divers groupements d'achats (fournitures diverses, téléphonie, assurances...) auxquels nous avons adhéré dans le cadre du Muretain Agglomération. Enfin, nous avons également veillé à éviter tout risque de dérapage en matière de frais de personnel.

• **En 2008, vous ne pouviez pas intégrer dans votre prospective la dépense qu'allait représenter l'achat du château Bertier. Comment avez-vous fait ?**

C'est vrai. Dès que cette opportunité s'est présentée à nous, j'ai demandé aux services de l'État d'étudier notre situation financière en y projetant l'impact que cette dépense aurait sur notre budget. Ces services m'ont répondu que cet achat pouvait être supportable par la commune à plusieurs conditions : que nous continuions à maîtriser strictement nos dépenses de fonctionnement, que le coût des activités à développer au sein du château ne soit pas supporté par le budget

communal, que nos dépenses d'investissements et de réparations soient progressives et programmées suffisamment à l'avance, et qu'enfin nous nous mobilisions pour trouver le maximum de subventions. C'est exactement ce que nous avons fait.

• **Les investissements sur le château ne se sont-ils pas faits au détriment d'autres investissements plus importants ?**

Je ne le pense pas pour plusieurs raisons. En premier lieu, chacun peut l'observer, aucun investissement lié aux services publics n'a été sacrifié : tous les investissements nécessaires aux écoles ou aux équipements de loisirs ont été réalisés. Ensuite, s'il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire pour permettre à notre village de rattraper le retard accumulé par le passé en matière de voirie, il n'était pas possible d'en faire davantage sauf à l'exposer à un blocage quasi permanent parce que les travaux de voirie créent beaucoup de gêne pour les habitants. Enfin, parce que les investissements sur le château ont bénéficié d'un taux de subventions élevé, ce qui a allégé le recours au financement communal.

J'ai conscience qu'il peut rester des choses à faire, mais nous avons fait des priorités sans sacrifier la satisfaction des besoins essentiels de la commune.

« **TOUS LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AUX ÉCOLES OU AUX ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS ONT ÉTÉ RÉALISÉS.** »

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT QUI SOUTIENT LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET LE LIEN SOCIAL

CE QUE LA MUNICIPALITÉ CONSACRE CHAQUE ANNÉE EN MOYENNE À LA VIE ASSOCIATIVE ET AU LIEN SOCIAL EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (FRAIS DE PERSONNEL, ACHATS, PRESTATIONS DE SERVICES...)

Coût annuel de fonctionnement et d'entretien de la Muscadelle	103 000 €
Subventions de fonctionnement à la vie associative	37 000 €
Fonctionnement de la médiathèque	42 800 €
Animations culturelles et festivités	72 100 €
Centre jeunes	59 000 €
SOIT UN TOTAL ANNUEL D'ENVIRON	314 000 €

CE QUE LA MUNICIPALITÉ CONSACRE CHAQUE ANNÉE EN MOYENNE AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES ET DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

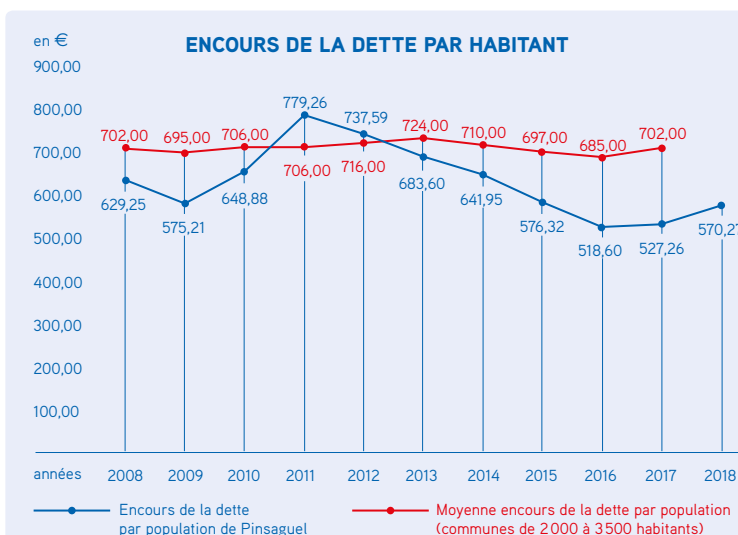
Fonctionnement des écoles et activités scolaires (fournitures, transports pour sorties...)	19 300 €
Participation communale au budget de l'école de musique	37 000 €
Coût pour la collectivité* des activités périscolaires (ALAE et CLSH)	244 000 € (via le Muretain Agglo)

(* Différence entre le prix payé par les familles et le coût réel du service)

Ces dépenses restent soutenables pour la commune car beaucoup de frais de fonctionnement et de personnel sont supportés par le Muretain Agglo en matière de politique éducative et enfance : crèche, restauration scolaire, ATSEM, accueils périscolaires... Au-delà des potentielles économies, cette gestion par l'intercommunalité permet un meilleur service rendu aux familles et une gestion plus fluide des activités déployées dans nos écoles.

DES FINANCES COMMUNALES SAINES

Un niveau d'endettement contenu avec, au 31 décembre 2018, un encours de la dette par habitant de 570 € et une capacité de désendettement de 4,5 années. Par comparaison, la moyenne des communes de même taille démographique est de 700 € et la capacité de désendettement doit être inférieure à 10 ans selon les critères des chambres régionales des comptes. La poursuite d'un débloqué en cours d'année d'un prêt contracté en 2017 se fera sans dépasser ces valeurs.



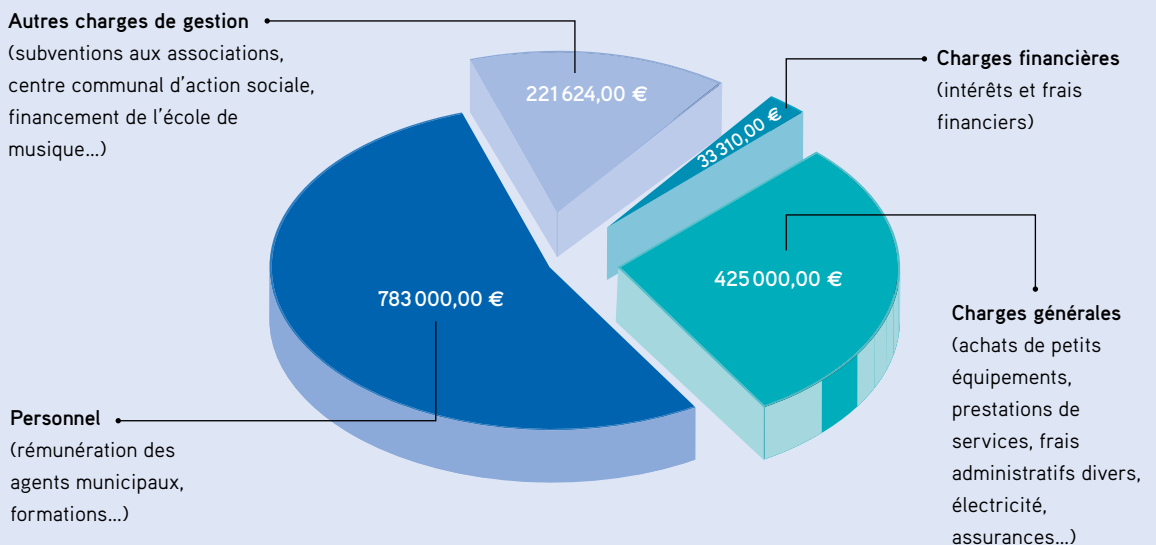
LES VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF (C'EST-À-DIRE LA SITUATION DES COMPTES ET DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES EFFECTIVEMENT RÉALISÉES L'AN PASSÉ) ET DU BUDGET PRIMITIF (C'EST-À-DIRE LE PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE À VENIR), INTERVENUS À L'UNANIMITÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS, ONT PERMIS DE SOULIGNER LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE.

POUR CETTE DERNIÈRE ANNÉE DU MANDAT MUNICIPAL, LES OBJECTIFS DE MAÎTRISE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET LE DYNAMISME D'INVESTISSEMENT SERONT POURSUIVIS.

LE BUDGET 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

- Un budget réparti en 1,425 millions pour les charges réelles de fonctionnement (frais de personnel, achats courants, fournitures et énergie, assurances, subventions aux associations...) et 4,21 millions pour l'investissement (travaux, équipements...).
- Des charges de fonctionnement limitées au niveau le plus bas possible alors même que certaines dépenses s'imposent à nous : recrutement d'agents recenseurs, inflation sur les achats courants...
- Des taux d'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières) inchangés par rapport aux années précédentes.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ?



2019

QUELS SONT LES PROJETS D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2019 ?

Le budget 2019 prévoit l'aboutissement du réaménagement de la place de la Mairie avec la création d'un nouveau parking, la requalification de la rue du Ruisseau et l'aménagement des parvis de la Mairie et des écoles, incluant le mobilier urbain, des jeux pour enfants et des espaces verts.

La mise en accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes en situation de handicap se poursuit avec des travaux nécessaires (tribunes du stade, city-stade, aire couverte).

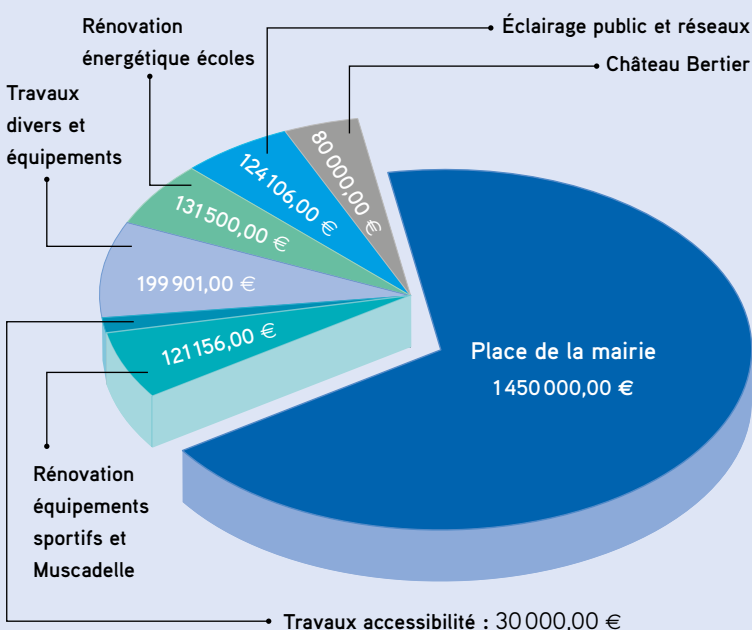
La troisième et dernière phase des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire aura également lieu avec l'isolation thermique de l'école élémentaire cet été.

La rénovation des bâtiments communaux est renforcée avec une opération sur deux ans d'amélioration des équipements sportifs et socio-éducatifs de la Muscadelle. En 2019 sont ainsi prévus :

- > des travaux sur les installations sportives (cf. page suivante);
- > la mise en place de nouveaux jeux pour les enfants;
- > l'achat de nouveaux équipements pour le centre d'animation : jeux, mobilier, matériel de cuisine...

Au-delà de ces opérations importantes, le budget d'investissement prévoit des achats ou petits travaux indispensables au maintien de la bonne qualité de nos installations et services : travaux d'entretien dans les écoles, mobilier, matériel divers pour les services techniques, espaces verts...

Le budget alloué au château Bertier est limité cette année à des études visant à accompagner l'installation d'activités dans les lieux suite à l'appel à projets lancé cette année, le programme de poursuite de travaux de sauvegarde du patrimoine ayant déjà été acté dans une enveloppe financière du budget 2018.



DES ÉCONOMIES GRÂCE AUX MUTUALISATIONS ET GROUPEMENTS DE COMMANDES PERMETTANT DE RÉINVESTIR D'AUTRES POSTES BUDGÉTAIRES

La commune a entrepris de réduire le coût de certains achats en mutualisant les commandes avec d'autres communes du Muretain Agglo. Cela sera par exemple le cas pour le renouvellement de la prestation de service du ramassage des déchets verts dont le marché public sera établi en commun avec la commune de Roquettes. Des groupements de commandes de la communauté d'agglomération ont également permis de bénéficier de meilleurs tarifs sur certains de nos contrats : téléphonie, gaz et électricité, fournitures administratives... Ces économies ont permis de faire des choix pour augmenter d'autres postes de dépenses. Par exemple, cette année, le budget du centre communal d'action sociale sera augmenté de 1000 € pour mieux aider les personnes en difficulté habitant la commune.

< 13

DES INVESTISSEMENTS LARGEMENT SUBVENTIONNÉS

Le budget 2019 affiche les subventions qui nous ont été accordées en 2018 pour le projet de réaménagement de la place de la Mairie :

- > 188 000 € de l'État
 - > 327 500 € du Conseil départemental de la Haute-Garonne
 - > 100 000 € de la Région Occitanie
 - > 47 200 € du Muretain Agglo
- Cela correspond ainsi à un subventionnement du projet à hauteur de 45 %.

UN INVESTISSEMENT IMPORTANT POUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES ET LES CLUBS

PARCE QU'ILS SONT ESSENTIELS POUR LA VIE LOCALE, L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS ET LEUR RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL, LES CLUBS DE SPORT DE LA COMMUNE SONT LARGEMENT AIDÉS PAR LA MUNICIPALITÉ, AUSSI BIEN POUR LEUR FONCTIONNEMENT QUE DANS LA MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS RÉGULIÈREMENT RENOUVELÉS.

Cette année encore, les subventions de fonctionnement aux 13 clubs sportifs

(regroupant près de 1300 adhérents) représentent un budget de 16 400 €.

Afin d'aider au mieux les clubs et faire face à leur développement ou leurs projets, les

subventions ont été progressivement augmentées ces dernières années avec une hausse de 15 % entre 2014 et 2019.

Parallèlement, des travaux importants de rénovation des installations sont engagés cette année :

- > gymnase de la Muscadelle (48 000 €) : rénovation de l'étanchéité de la toiture, mise aux normes sécurité (alarme, coupure électrique)...
- > stade de foot (35 000 €) : changement de la clôture donnant sur la rue de la République, remise en peinture des tribunes, reprise de la pelouse...
- > terrains de tennis (32 000 €) : remplacement des clôtures dégradées.

14 >

LA POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES

En 2019 se termine la programmation triennale de rénovation énergétique du groupe scolaire avec les travaux d'isolation thermique du bâtiment de l'école élémentaire. Des travaux identiques avaient été menés l'été dernier à la maternelle, et les menuiseries (nouvelles fenêtres en double vitrage) ont déjà été changées sur l'ensemble des écoles.

Pour cette nouvelle année, les investissements ont également été prévus dans le budget :

- > à l'école maternelle : des travaux d'étanchéité du toit et des peintures extérieures, le remplacement d'un jeu dans la cour, le renouvellement de mobilier et de petits équipements ;
- > à l'école élémentaire : la rénovation de peinture dans les classes, le changement du range-vélos, de nouveaux mobiliers de classe et du matériel de sport.

Le restaurant scolaire sera également amélioré avec un

traitement phonique de la salle de repas par des plaques isolantes et un réaménagement de la salle pour avoir plus de places à table.

Parallèlement, les budgets de fonctionnement sont maintenus à leur même niveau pour permettre la poursuite des achats courants : bus pour des activités extérieures, fournitures administratives et photocopies, livres...

UN NOUVEAU VISAGE POUR LES BORDS D'ARIÈGE

Des bénévoles et les services techniques en train de replanter des arbres.

DEPUIS 2015, ANNÉE DE CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE, LES BORDS D'ARIÈGE ONT BÉNÉFICIÉ DE NOMBREUX CHANGEMENTS ET D'OPÉRATIONS POUR L'INTÉRÊT COMMUN.

Plantations, retrait d'anciens massifs ornementaux et de rochers, changement du mobilier (bancs, corbeilles), installation de barrières avec pass'vélo... Autant d'actions qui visent à donner un visage plus naturel et assurer de meilleures conditions de visite du ramier, très fréquenté toute l'année par les Pinsaguelois. L'action de l'équipe gestionnaire de la réserve naturelle a aussi pour but la restauration des milieux naturels avec le renforcement de la végétation riveraine, de manière à limiter l'érosion des berges et conforter son rôle de corridor écologique. Certaines plantes exotiques font également l'objet d'arrachage ou d'écorçage pour empêcher leur développement. Le plus souvent échappées de jardins, et dites « envahissantes », elles concurrencent les essences locales et n'assurent pas les mêmes rôles. Avec le concours des services techniques de la commune, la gestion différenciée a été accentuée dans la continuité des démarches engagées sur le reste de la commune. Cela influe notamment sur les périodes et les hauteurs de tonte des espaces enherbés de manière à laisser la faune et la

flore accomplir leur cycle biologique, la conservation sur place du bois mort et arbres abattus servant de gîte et de couvert à une multitude d'espèces animales comme végétales. En parallèle, des animations nature et pédagogiques sont proposées à destination du grand public, du public scolaire et du Centre d'initiatives pour les jeunes. Des panneaux conçus par les jeunes devraient être prochainement installés sur un des sentiers de la réserve naturelle.

Le sentier de bord d'Ariège sera valorisé en 2019 et agrémenté de pupitres d'interprétation. Il fera le lien avec le projet de création d'une Maison de la Confluence et de sa réserve naturelle dans une des ailes du château Bertier. Toutes ces actions ont été menées de manière concertée avec la municipalité, et plusieurs d'entre elles ont par ailleurs bénéficié d'un soutien logistique des agents techniques de la commune, que l'équipe gestionnaire de la réserve naturelle souhaite grandement remercier dans cet article.

SENTIER DE BALADE

Ouvert l'année dernière et balisé depuis début 2019, un sentier a été aménagé derrière le château Bertier et amène les visiteurs jusqu'à la Confluence. Ouverte à tous, cette balade d'environ 1 h permet de profiter d'une ambiance forestière et quasi sauvage. Au cœur de la réserve naturelle, il convient d'adopter les bons gestes : rester sur le sentier, respecter la tranquillité des lieux, tenir son chien en laisse, ne pas déranger la faune sauvage, respecter les autres usagers. Attention : sentier dangereux en cas de crue ou de fort vent.

CONFLUENCE EN CHANSON

**NOUS SOMMES LE CŒUR
DU CONFLUENT MAIS NOUS
PRÉFÉRONS LE TERME
LES « CHANSONNIERS
DU CONFLUENT » CAR
IL CORRESPOND BEAUCOUP
MIEUX À NOTRE GENRE
DE SPECTACLE : CETTE
ASSOCIATION EXISTE
DEPUIS 2011 MAIS A CHANGÉ
RADICALEMENT LE STYLE
DE SON SPECTACLE
DEPUIS 2015.**

Nous sommes une association de chanteurs qui aiment l'opérette, la chanson comique et les variétés mais pas que. Après avoir appris de nouvelles chansons, nous en changeons toutes les paroles grâce à un travail collectif de tous les choristes, de notre chef de chœur Pierre Espiaut et de notre pianiste Hélène Salies, afin de



coller au thème de notre spectacle varié et amusant. C'est ainsi que les années précédentes, nous avons épinglé la politique ainsi que la rivalité entre deux grands chefs cuisiniers, et l'an dernier, actualité oblige, nous avons chanté la coupe mondiale de foot à notre manière. Cette année, c'est encore une surprise mais ce sera une enquête policière avec de nombreux personnages connus (mais chut !). L'association fonctionne avec un conseil d'administration et un bureau mais

tous les adhérents participent s'ils le désirent à l'écriture des paroles et du scénario. Nous avons cette année 18 adhérents adultes. Nous donnons trois concerts par an : un en février qui est un concert de chorales, notre concert annuel le 8 juin à Pinsaguel, puis un autre dans un village voisin, cette année ce sera le dimanche 16 juin après-midi à Goyrans. Nous avons fait appel à des sponsors (commerçants de Pinsaguel ou d'alentour) pour arriver à équilibrer notre budget car nous avons des salariés.

CONTACTS :

leschansonniersduconfluent@gmail.com

Présidente : 06 22 78 12 93 / Secrétaire : 06 22 34 11 21

16 >



**L'ASSOCIATION LES FOUS DE LA SCÈNE EST MENÉE PAR
UN BUREAU COMPOSÉ DE TROIS FEMMES PASSIONNÉES
DE THÉÂTRE, CHRISTELLE CANTALOUBE TRÉSORIÈRE,
CLARA NOËL SECRÉTAIRE ET CÉLINE CHEURET NOUVELLE
PRÉSIDENTE.**

CONTACTS :

Céline 06 99 34 81 31 ou theatre.pinsaguel@gmail.com

LES FOUS DE LA SCÈNE

Côté cours qui ont lieu le vendredi, c'est Agnès Bouteilloux qui se charge de récupérer les enfants à partir de 6 ans à 16h15 à la sortie de l'école de Pinsaguel pour aller jusqu'à la Muscadelle de 16h30 à 17h30. De 17h30 à 19 heures, c'est au tour des collégiens. Durant les ateliers, exercices, improvisations et sketches apprennent aux jeunes à vaincre leur timidité, parler fort, savoir écouter les autres et se glisser dans la peau de différents personnages. L'association organise aussi occasionnellement des stages durant les vacances scolaires. Le spectacle de fin d'année, où les deux groupes d'enfants présenteront leur pièce, aura lieu le vendredi 14 juin à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Ne manquez pas leurs infos sur la page Facebook « Les Fous de la scène de Pinsaguel ».

DANSE PINSAGUEL, LAGARDELLE

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE HIP O JAZZ

CETTE ASSOCIATION A ÉTÉ CRÉÉE EN 2001 ET A SUCCÉDÉ À L'ÉCOLE DE DANSE DE M^{ME} BAURENS QUI ENSEIGNE LA DANSE AVEC SA FILLE DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS À PINSAGUEL, ET QUI OCCUPE MAINTENANT LE RÔLE DE PRÉSIDENTE ET BÉNÉVOLE DE L'ASSOCIATION.

Cette association a pour but l'apprentissage de la danse classique et jazz pour les enfants à partir de 4 ans et pour les adultes, et propose des cours de plusieurs niveaux. Nous organisons chaque fin d'année un magnifique gala de danse très varié et haut en costumes, chorégraphies et couleur. Nous sommes tous bénévoles et gérons chaque année la préparation du gala : organisation, planning,



fabrication costumes, décors, etc. Une équipe fidèle, soudée, professionnelle et chaleureuse fait chaque année et depuis sa création la force et la prospérité de notre association. Nous participons également chaque année au Forum des associations

qui se déroule début septembre et nous sommes ouverts à toutes propositions pour participer à des événements spéciaux (actions à caractère social ou autre).

CONTACTS : 06 88 67 35 31
ou 06 60 39 11 45

< 17

LES TROUBADOURS DE PINSAGUEL

QUI NE CONNAÎT « LES TROUBADOURS DE PINSAGUEL » QUI EXPORTENT DANS TOUT LE DÉPARTEMENT LA VITALITÉ ET LE DYNAMISME DE NOTRE COMMUNE ?



Tous les lundis après-midi, ces joyeux troubadours des temps modernes se retrouvent pour mettre au point danses, histoires drôles, chants, tours de magie, etc., et ainsi créer des spectacles de cabaret. Ils les proposent essentiellement aux personnes



âgées ou pour des raisons humanitaires. Les 175 représentations depuis la création de l'association en 2001 ont fait la joie des spectateurs tout ébahis par le remue-ménage et la bonne humeur, aussi bien lors de l'installation de la scène, des

lumières, de la sonorisation que durant le temps du spectacle où s'enchaînent les numéros très variés et hétéroclites.

La troupe composée actuellement de quinze personnes, retraitées ou en recherche d'emploi, ne demande qu'à s'étoffer ; un musicien jouant d'un instrument serait en particulier le bienvenu. N'hésitez pas à nous contacter. Les représentations ont toujours lieu en semaine.

Chaque jour, partagez donc la devise des Troubadours de Pinsaguel : « La plus perdue des journées est celle où l'on ne rit pas. »

CONTACT :
Anne-Marie : 05 61 72 35 99
www.lestroubadoursdepinsaguel.fr

INSTALLATION DE NICHOURS DANS LA COUR DES ÉCOLES

DES NICHOURS ONT ÉTÉ ACHETÉS PAR LA COMMUNE AFIN D'ÊTRE INSTALLÉS DANS LES COURS DES ÉCOLES.



Avant d'être suspendus, ces nichours à chauve-souris, à mésanges bleues et à mésanges charbonnières ont été confiés à l'équipe pédagogique de l'ALAE afin qu'un travail de sensibilisation des enfants soit fait. Simultanément, le personnel du service technique municipal a mis en terre fin décembre deux arbres: un *Sophora japonica* et un *Sophora japonica pendula*.

Le noisetier tortueux délogé du parvis de la Mairie viendra les rejoindre prochainement.

Un nichour prévu pour les chauves-souris, avec ses explications pédagogiques.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU ROND-POINT RUE VERDUN

Il y a quelques mois, la commune avait procédé à la soustraction des arbres présents sur cet espace public à cause d'un problème important de chenilles processionnaires. En remplacement, un aménagement paysager a été imaginé par les services municipaux. Ils ont choisi de favoriser des végétaux fruitiers et comestibles.

Trois arbres ont été plantés: un arbousier, un grenadier et un lilas. Des groseilliers, du millepertuis, des fusains et des fleurs d'ornement sont venus les accompagner.



Plantation d'arbustes à fleurs et à fruits.

PLANTATION DE TRENTE ARBRES SUR LA NOUVELLE PLACE

Le réaménagement de la place de la Mairie et du parvis des Écoles a impliqué la suppression de certains arbres, dont la plupart étaient malades et abîmés par le temps. Concomitamment, trente arbres ont été plantés sur l'esplanade du Marché. Le bilan de ces opérations fait qu'une fois le réaménagement terminé, l'ensemble comptera 25 arbres supplémentaires par rapport à l'état initial.



PERMANENCES

> Sandrine Morch, députée de Haute-Garonne

81, avenue du Lauragais à Toulouse. 06 75 14 06 58

Au bureau parlementaire: Aurélie Conte et Julien Pinna reçoivent tous les mardis, et sur rendez-vous pour d'autres créneaux horaires.

M^{me} Morch reçoit uniquement sur rendez-vous: 06 75 14 06 58 ou contact@morch.fr

> Annie Vieu et Sébastien Lery, conseillers départementaux

Vendredi 5 avril en mairie de 9 h à 10 h 15

Sur rendez-vous uniquement: 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24

> M^{me} Trémolet, avocate

Le dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

Plage horaire de 14 h à 17 h. Prendre contact avec l'accueil de la mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

> Jennah BENHALIMA

Née le 26 décembre 2018

> Aloha DEJOIE

Née le 31 décembre 2018

> Tom CASTEL

Né le 5 janvier 2019

> Camille COURMONT-BAROTTE

Née le 3 février 2019

> Priam DESIMEUR

Né le 20 février 2019

DÉCÈS

> Armand LHUILLIER

Décédé le 13 janvier 2019

> Jean REMY

Décédé le 25 janvier 2019

> Karin DELAGNES

Décédée le 1^{er} février 2019

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les mercredis 10 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin et 19 juin.

Le gazon et les feuillages doivent être mis dans des sacs non fermés. Les branches doivent impérativement être mises en fagots attachés.

Longueur maximum: 1 mètre.

Le non-respect de ces consignes entraînera le non-ramassage des déchets.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Rappel : un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture (matelas, cadres de lit, meubles, gros électroménager, matériel hi-fi ou informatique, sanitaires, revêtements de sol...).
Un doute, une question : contactez le 05 34 46 30 50.

Attention, ramassage le jeudi : 23 mai, 5 septembre, 28 novembre.

NOUVEAUX PROS

> Café-théâtre « l'Antidote »

6, rue de la Commune
05 81 82 41 16

ÉLECTION EUROPÉENNE

> Le dimanche 26 mai

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE PINSAGUEL

> Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h 45.

> Les mardis et samedis de 9 h à 11 h 30.

PLANNING LUDOTHÈQUE

Les vendredis suivants, 9h45 – 11h15

> AVRIL : 5, 12, 19

> MAI : 17, 24

> JUIN : 7, 14, 21

> JUILLET : 5, 12, 19

TROUVEZ

UNE PHARMACIE DE GARDE AVEC RESOGARDES : 3237 (0,34 € la minute) ou www.3237.fr

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE PINSAGUEL

à la mairie ou par e-mail : contact@mairie-pinsaguel.com en précisant nom, prénom et « Abonnement newsletter »

AVRIL 2019

Du 2 au 12 avril

Exposition « L'École d'autrefois »
 > Médiathèque Salou Casaïs

Jeudi 14 avril

 1, 2, 3 contes
 > Médiathèque Salou Casaïs

Du 18 avril au 2 mai

Exposition « Pinsaguel d'autrefois »
 > Médiathèque Salou Casaïs

Dimanche 21 avril

Bourse toutes collections
 Renseignements au 06 76 08 06 00
 > Muscadelle

Vendredi 14 juin, 20 h 30

Concert symphonique
 > Château (repli à la Muscadelle en cas d'intempérie)

Vendredi 14 juin, 20 h

Spectacle de fin d'année des Fous de la scène
 > Salle des fêtes


Dimanche 16 juin, 14 h 30

Concert de fin d'année de l'Association Musique Plaisir
 > Salle des fêtes

Vendredi 21 juin, 18 h

Fête de la musique
 > Muscadelle

Vendredi 28 juin, 17 h

 Fête des écoles
 > Écoles (Muscadelle en cas d'intempérie)

Jeudi 11 juillet, 21 h

Concert Sofaz
 (la beauté du maloya et la puissance de l'électro réunies).

Organisé par le département de la Haute-Garonne dans le cadre du festival 31 Notes d'été

> Château (Muscadelle en cas d'intempérie)

Samedi 13 juillet, 18 h

Fête au village
 > Château (Muscadelle si intempérie)

Dimanche 14 juillet, 11 h

Cérémonie de la fête nationale
 > Monument aux morts


Dimanche 14 et lundi 15 juillet

Concours national de pétanque
 > Aire couverte du ramier de Garonne



MAI 2019

Dimanche 5 mai, 10 h 30

 Chasse aux œufs
 > Cour du château

Du 7 au 23 mai

Exposition « Les Compas »
 > Médiathèque Salou Casaïs

Mercredi 8 mai, 11 h

Commémoration de l'armistice de 1945
 > Monument aux morts

Vendredi 10 mai, 20 h 30

Projection débat:
 Les chemins de la République,
 80 ans de la Retirada
 Film: *Nos petites Espagnes*
 > Salle des fêtes

Du 28 mai au 31 juillet

Exposition « Plumes et Compagnie »
 > Médiathèque Salou Casaïs

JUILLET 2019

Mardi 2 et mercredi 3 juillet

Spectacles du conservatoire d'art dramatique de Montréal
 > Château (salle des fêtes en cas d'intempérie)

Samedi 6 juillet

Événement sur la thématique de l'espace en présence de Claudie Haigneré (organisé par l'association des Amis de la Cité des Confluences): conférences en après-midi et ciné plein air en soirée (château)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre à partir de 14 h
 > Château

JUIN 2019

Vendredi 7 juin, 20 h

Vernissage de l'exposition « Plumes et Compagnie »
 Conférence sur les oiseaux de Pinsaguel avec Nature en Occitanie
 > Salle des fêtes

Samedi 8 juin, 10 h

Visite guidée de la Réserve Naturelle Régionale (Nature en Occitanie)
 > Rendez-vous à la médiathèque Salou Casaïs

Samedi 8 juin, 20 h 30

Concert de fin d'année du Cœur du Confluent
 > Salle des fêtes

REPAS DE QUARTIER

La municipalité a toujours soutenu l'initiative des repas de quartiers qui offrent à notre commune des moments de grande convivialité. C'est la raison pour laquelle elle encourage cette initiative en offrant le gâteau venant clôturer le repas.

En moyenne, dix « repas de voisins » ont lieu chaque année dans notre commune aux beaux jours entre mai et septembre.

Il peut cependant arriver que le mauvais temps oblige au dernier moment à rechercher une solution de repli. Ce constat nous a conduits à désigner, comme possibilité de repli des repas de quartier, l'aire couverte en bord de Garonne lorsque, exceptionnellement, le temps ne permettrait pas qu'ils se tiennent en extérieur au sein de chaque quartier.